

Vu le compte rendu par M. Vagneur Henri, Receveur Recenseur municipal, de ses recettes et dépenses depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1958 jusqu'au 31 décembre suivant, lequel comprend : 1<sup>o</sup> le rappel du compte final de l'exercice 1957 ; 2<sup>o</sup> les recettes et les dépenses faites pendant les douze premiers mois de l'exercice 1958 ; 3<sup>o</sup> les recettes et les dépenses concernant les services hors budget ;

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 1958, établi en regard du compte susmentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice pendant les 3 premiers mois de la gestion 1959.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui, tant du compte de la gestion 1958 que des opérations complémentaires effectuées en 1959.

Vu les budgets primitif et additionnel de l'exercice 1958.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel M. le Maire a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées, la manière dont elles ont été effectuées, et l'utilité que la commune en a retirée.

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement.

Delibère

Art 1 - Statuant sur la situation du Comptable au 31 décembre 1958

|                                       |                      |                                    |
|---------------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| admet les Recettes de la Gestion 1958 | pour les sommes de : | 6 113 227 F                        |
| alloue les Dépenses                   | "                    | pour les sommes de :               |
|                                       | Fixé à               | 1 552 815 F d'exédent des Recettes |

Attendu que le Comptable, par l'acte du compte précédent a été reconnu débiteur de 920 010 F., déclare le comptable débiteur sur son compte de la gestion 1958, aux sommes de 2 472 825 F

Art. 2 - Statuant sur les opérations budgétaires de l'exercice 1958, tant pendant la gestion 1958 que pendant les 3 premiers mois de la gestion 1959 - savoir

Recettes : 5 773 434 F

Dépenses : 4 962 731 F

Excédent de : 810 703 F de recettes.

Résultat définitif de l'exercice 1957 ayant présenté un excédent de 698 401 F

Résultat définitif de l'exercice 1958 est un excédent de recettes de 1 509 104 F